

NOTE EXPLICATIVE
VERIFICATION DES POUVOIRS, PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATION
DU MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL REMPLAÇANT - PRISE D'ACTE

Suite à la prise d'acte de la démission de Mme Hélène Wallemacq (Ecolo) de sa fonction de Conseillère communale en conseil de ce jour, il convient de procéder à son remplacement.

D'après le résultat des élections communales du 13 octobre 2024, il résulte que :

- Monsieur Armand Feraille, 1^{er} suppléant de la liste Ecolo avait renoncé à son mandat de conseiller communal appelé à remplacer Madame Maud Wattiez ;
- Madame Céline Belin (2^{ème} suppléante) a été installée en tant que conseillère communale en remplacement de Madame Maud Wattiez;

C'est donc Monsieur Nicolas Dejaeghere, 3^{ème} suppléant, et n'ayant pas renoncé au mandat qui lui est confié, qui arrive en ordre utile pour remplacer Madame Hélène Wallemacq, démissionnaire.

Il revient au Conseil communal de valider les pouvoirs de Monsieur Nicolas Dejaeghere et au Président de l'inviter à prêter serment. Il pourra alors être déclaré installé en qualité de conseiller communal.